

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14956**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Mention Systèmes informatiques et logiciels: Spécialité Etudes statistiques et systèmes d'information géographiques (ESSIG)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)	Président de l'Université Pierre-Mendès-France, Recteur de l'Académie de Grenoble Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Dans les services SIG des entreprises ou des collectivités territoriales, le titulaire de ce diplôme réalise des analyses statistiques en lien avec des problématiques spatiales. Il utilise ou programme des outils de cartographie pour la diffusion des résultats auprès de différents publics (décideurs, élus, usagers). Il conçoit et développe des applications informatiques de gestion de divers indicateurs (socio-économique, environnementaux, etc.), assure leur mise à jour et leur maintenance (notamment celles des Bases de Données du SIG) et le support technique auprès des utilisateurs.

Dans le cadre de sociétés de services en informatique spécialisées dans le développement ou la distribution de logiciels de type SIG, il participe au développement des logiciels. Il assure le service après-vente, la maintenance technique sur site ainsi que la formation.

Dans les bureaux d'études de marché spécialisés dans le géomarketing, il gère les statistiques de l'établissement, il réalise des études statistiques. Il met en forme et gère les données, réalise des études de marché en vue de l'implémentation d'une entreprise ou du redéploiement d'une activité. Il conçoit des tableaux de bord et participe à la démarche qualité.

Dans les agences spécialisées dans le développement économique ou touristique, il réalise des études statistiques. Il administre et exploite les bases de données. Il participe à l'élaboration et au développement de sites Web pour la promotion d'un territoire en exploitant les outils cartographiques.

Les compétences ou capacités évaluées sont les suivantes :

- Etre capable de gérer l'information géographique : structurer l'information dans des bases de données, analyser, organiser, mettre en cohérence les données, effectuer la maintenance des bases de données
- Maîtriser les principaux logiciels SIG
- Etre capable de développer des fonctionnalités et applications spécifiques en s'appuyant sur des langages de programmation ou interfaces de programmation d'applications (API) des logiciels existants
- Maîtriser les outils statistiques de traitement des données géographiques au regard de problématiques spécifiques (aménagement du territoire, environnement, transport, tourisme, santé, risques naturels, développement économique, planification urbaine, géomarketing...)

Maîtriser les fondements, méthodes et outils de l'analyse spatiale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire de ce diplôme est employé dans le champ du traitement statistique et/ou informatique des données géo-référencées avec pour domaines d'application les réseaux (eau, énergie, transport), l'édition de logiciels SIG, l'aménagement du territoire, l'environnement, les risques naturels, le tourisme, le marketing...

Le titulaire du diplôme peut ainsi exercer dans les contextes d'emploi suivants :

- entreprises gestionnaires de réseaux ;
- collectivités territoriales ; services décentralisés de l'Etat ;
- sociétés de services en informatique spécialisées dans le développement ou la distribution de logiciels de type Système d'Information Géographique (SIG) ;
- sociétés d'études de marché spécialisées dans le géomarketing,
- agences spécialisées dans le développement économique ou touristique,
- associations ou fédérations en charge de gestion de la nature.

Les types d'emplois accessibles par le titulaire de la certification sont les suivants:

- Géomaticien
- Géostatisticien
- Administrateur de bases de données spatiales

- Programmeur/développeur SIG
- Chargé de mission systèmes d'information géographique (SIG)
- Chargé d'études en analyse spatiale
- Géomarketeur
- Cartographe

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1808 : Information géographique

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence est constituée de 5 Unités d'Enseignement :

- UE 1 - Statistique (10 ECTS)

Statistique descriptive spatiale. Méthodes de discrétisation. Analyse de données. Régression linéaire et ANOVA. Régression spatiale. Éléments de géostatistique. Processus ponctuels. Modèles spatio-temporels. Logiciels spécialisés.

- UE 2 - Informatique (12 ECTS)

Bases de données relationnelles, objets et spatiales (modélisation et interrogation). Programmation (JAVA, VBA, .NET,...). Technologie du Web (XML, AJAX, PHP, API Google Maps).

- UE 3 - Connaissance de l'information géographique et pratique des SIG (13 ECTS)

Données géo-référencées : typage et formats, acquisition, production, aspects juridiques, représentation cartographique. Outils SIG : principes généraux, SIG libres, SIG propriétaires, pratique et développement. Les métiers des SIG (organismes et collectivités, normes, etc.). Domaines d'application : études de cas en télédétection, aménagement du territoire, environnement, transport, tourisme, santé, risques naturels, développement économique, planification urbaine, géomarketing.

- UE 4 - Compétences complémentaires (7 ECTS)

Anglais Technique

Gestion de projet

Technique d'expression

- UE 5 - Projet tutoré et stage (18 ECTS)

A ces 5 UE s'ajoute une UE de remise à niveau, en statistique et en informatique, qui peut être suivie partiellement ou intégralement selon le cursus antérieur de l'étudiant.

La certification s'obtient, par contrôle continu, après validation des critères suivants :

- moyenne générale des cinq UE supérieure ou égale à 10 (conformément au système des coefficients);
- moyenne de l'UE5 supérieure ou égale à 10 (conformément au système des coefficients)

Les UE pour lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement acquises ; les crédits de l'ensemble des modules de l'UE sont considérés comme acquis.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Enseignants (75%) / Professionnels (25%)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Enseignants (75%) / Professionnels (25%)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Enseignants (75%) / Professionnels (25%)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Enseignants (75%) / Professionnels (25%)
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Jury de VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BOEN du 9 Décembre 1999, n°44, p. 2282.

Arrêté du 22 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Grenoble 2 / Dossier n°[20090895]

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Trois mois après la sortie de la formation, les diplômés se répartissent en : 49 % CDD, 21 % CDI, 18 % poursuite d'études et 12 % recherche d'emploi.

Autres sources d'information :

<http://stid-grenoble.xtek.fr/>

<http://shs.upmf-grenoble.fr/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF) : Auvergne Rhône-Alpes - Isère (38) [Grenoble]

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)

156, rue des Universités

38040 Grenoble cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)

IUT 2 Département STID

Campus de Saint Martin d'Hères

Bâtiment Sciences de l'Homme et des Mathématiques (BSHM)

38040 GRENOBLE CEDEX 09

Historique de la certification :